

ATTENDU QU'il est opportun pour le gouvernement de favoriser la recherche appliquée dans la production et la transformation de l'aluminium;

ATTENDU QU'en soutenant le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium, le gouvernement vise à favoriser, en partenariat, la recherche appliquée dans la production et la transformation de l'aluminium;

ATTENDU QUE le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium a reçu, en vertu du décret n^o 666-96 du 5 juin 1996, à titre de centre de liaison et de transfert, une subvention maximale de 5 500 000 \$ répartie sur les exercices financiers 1996-1997 à 1998-1999;

ATTENDU QUE le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium a fait l'objet, en 1999, d'une évaluation de l'atteinte des objectifs et des impacts de ses activités de même que d'une évaluation de la qualité scientifique des projets de recherche et que les rapports de ces deux évaluations recommandent de renouveler l'octroi de la subvention du gouvernement;

ATTENDU QUE le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium a déposé auprès du gouvernement son plan triennal 1999-2002 et son plan d'action 1999-2000 dans lesquels il s'engage à donner suite aux recommandations des deux rapports d'évaluation;

ATTENDU QU'il y a lieu de verser au Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium une subvention maximale de 6 950 000 \$ pour les exercices financiers 1999-2000 à 2001-2002 dont 2 250 000 \$ en 1999-2000, 2 350 000 \$ en 2000-2001 et 2 350 000 \$ en 2001-2002;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (R.R.Q., 1981, c. A-6, r. 22), tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 M\$;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie:

QUE le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie soit autorisé à verser au Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium une subvention maximale de 6 950 000 \$ pour les exercices financiers 1999-2000 à 2001-2002 dont 2 250 000 \$ en 1999-2000, 2 350 000 \$ en 2000-2001 et 2 350 000 \$ en 2001-2002;

QUE le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie soit autorisé à signer avec le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium une convention de subvention à cet effet.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

32754

Gouvernement du Québec

Décret 999-99, 1^{er} septembre 1999

CONCERNANT un transfert de personnel au ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie

ATTENDU QUE la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (1999, c. 8) a été sanctionnée le 8 juin 1999;

ATTENDU QUE le Conseil de la Science et de la Technologie a été institué en vertu de l'article 20 de la Loi favorisant le développement scientifique et technologique du Québec (L.R.Q., c. D-9.1);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 44 de la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, le gouvernement détermine, parmi les membres du personnel du ministère de l'Industrie et du Commerce, du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du ministère du Conseil exécutif qui exercent des fonctions se rapportant aux compétences attribuées au ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, ceux qui deviennent membres du personnel du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

ATTENDU QUE certaines dispositions de la Loi favorisant le développement scientifique et technologique du Québec ont été intégrées à la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dont notamment celles concernant le Conseil de la Science et de la Technologie, et ce, en vertu de l'article 16 de la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

ATTENDU QUE le décret numéro 1506-98 du 15 décembre 1998 établit que le Conseil québécois de la recherche sociale et le Conseil d'évaluation des technologies de la santé relèvent du ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir le transfert du personnel concerné du ministère de l'Industrie et du Commerce, du ministère de la Santé et des Services

sociaux et du ministère du Conseil exécutif au ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie:

QUE les membres du personnel du ministère de l'Industrie et du Commerce, du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère du Conseil exécutif dont le nom et le statut apparaissent en annexe soient transférés au ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie à compter du 1^{er} septembre 1999.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

LISTE DU PERSONNEL TRANSFÉRÉ AU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Du ministère de l'Industrie et du Commerce:

Messieurs	Roger Adm	Corps d'emploi 102
	Georges Archambault	Corps d'emploi 630
	André Bérard	Corps d'emploi 105
	Alain Bergeron	Corps d'emploi 105
	Martin Bernard	Corps d'emploi 100
	Roger Bertrand	Corps d'emploi 105
	Albert Bouchard	Corps d'emploi 102
	Jean Boudreault	Corps d'emploi 102
	Serge Boutin	Corps d'emploi 264
	Joseph Caron	Corps d'emploi 105
	Alain Cloutier	Corps d'emploi 102
	Richard Dionne	Corps d'emploi 264
	Janez Dornik	Corps d'emploi 105
	Russel Ducasse	Corps d'emploi 105
	Ahmed Elassal	Corps d'emploi 105
	Philippe Éloy	Corps d'emploi 630
	Richard Gagnon	Corps d'emploi 200
	Pierre-Étienne Grégoire	Corps d'emploi 105
	Alain Grisé	Corps d'emploi 105
	Camil Guy	Corps d'emploi 630
	Daniel Lebeau	Corps d'emploi 105
	Nghiep Le Hong	Corps d'emploi 102
	André Lemelin	Corps d'emploi 105
	Joseph Moffat	Corps d'emploi 102
	André Paradis	Corps d'emploi 105
	Pierre Prince	Corps d'emploi 105
	Pierre Riopel	Corps d'emploi 105
	Michel Robert	Corps d'emploi 105
	Jean Roy	Corps d'emploi 264
	Léon Samuel	Corps d'emploi 630
	Roland Stafford	Corps d'emploi 105
	Jacques St-Pierre	Corps d'emploi 105
	Guy Verret	Corps d'emploi 105
	José Vinals	Corps d'emploi 105

Mesdames	Fernande Bérubé	Corps d'emploi 105
	Monique Blouin	Corps d'emploi 217
	Francine Breton	Corps d'emploi 217
	Monique Charbonneau	Corps d'emploi 630
	Francine Chouinard	Corps d'emploi 221
	Nicole Dionne	Corps d'emploi 105
	Mylène Kim Fortier	Corps d'emploi 105
	Mariette Guérette	Corps d'emploi 221
	Aline Hinse	Corps d'emploi 221
	Anne Lachance	Corps d'emploi 221
	Marie-Claude Laprise	Corps d'emploi 297
	Hélène Leblanc-Lafrance	Corps d'emploi 221
	Hélène Lessard	Corps d'emploi 105
	Diane McKenven	Corps d'emploi 221
	Renée Moreau	Corps d'emploi 105
	France Morin-Petit	Corps d'emploi 221
	Lise Noreau	Corps d'emploi 221
	Diane Sénéchal	Corps d'emploi 221
	Thérèse Sylvain	Corps d'emploi 221
	Brigitte Van-Coillie Tremblay	Corps d'emploi 630

Du ministère de la Santé et des Services sociaux:

Messieurs	Gilles Lapensée	Corps d'emploi 108
	Gérard Morin	Corps d'emploi 103
	Guy Régnier	Corps d'emploi 105
	Marc-André Thibodeau	Corps d'emploi 217
	Pierre Vincent	Corps d'emploi 112
Mesdames	Marie-Josée Blais	Corps d'emploi 105
	Suzanne D'Annunzio	Corps d'emploi 630
	Huguette Gélinas	Corps d'emploi 124
	Monique Girard	Corps d'emploi 108
	Cécile Grenier	Corps d'emploi 221
	Maria-Édith Jacques	Corps d'emploi 221
	Denise Levasseur	Corps d'emploi 221
	Arlène Murray	Corps d'emploi 111
	Nicole Roy	Corps d'emploi 111

Du ministère du Conseil exécutif:

Messieurs	André Bellemarre	Corps d'emploi 108
	Denis Blanchette	Corps d'emploi 272
	François Douillard	Corps d'emploi 108
	Christian Therrien	Corps d'emploi 104
Mesdames	Chantal Carbonneau	Corps d'emploi 221
	Suzanne Drouin	Corps d'emploi 221
	Lily Duchesne	Corps d'emploi 105
	Jocelyne Genest	Corps d'emploi 221
	Marie-Josée Guérette	Corps d'emploi 105
	Danielle Guillot	Corps d'emploi 221
	Mireille Marchand	Corps d'emploi 264
	Josée Primeau	Corps d'emploi 297
	Claire Vézina	Corps d'emploi 200
	Danielle Vézeau	Corps d'emploi 221